

**Demande d'examen au cas par cas préalable
à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale**

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*03

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

19 octobre 2020

Dossier complet le :

23 octobre 2020

N° d'enregistrement :

F.974 12.P.00326

Route dédiée aux carrières - Pierrefonds

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

CIVIS

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Mr Michel FONTAINE - Président de la CIVIS

RCS / SIRET

2 5 9 7 4 0 0 7 7 0 0 0 4 8

Forme juridique EPCI

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
N°6	Le projet prévoit la construction d'une route à deux voies d'une longueur de 2,5 km, soit une longueur inférieure à 3km conformément à la nomenclature d'examen au cas par cas. Elle se raccordera sur le nouvel accès au CTVD en passant sous le pont de la rivière Saint-Étienne en cours de réalisation par la CIVIS.

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Afin de mieux appréhender l'évolution des projets à l'entrée ouest de la ville de Saint-Pierre, la CIVIS a réalisé une étude d'aménagement global sur le secteur de Pierrefonds en aval de la RN1.

Le résultat de cette étude débouche sur la nécessité de :

- créer une Zone Environnementale pour installer les outils multi-filières de valorisation des déchets, dont le développement est porté par ILEVA, et relocaliser les concasseurs de Bel-Air Saint-Louis et du secteur de Cheminées
- réaliser un accès depuis la RN1 passant sous le pont de la rivière Saint-Etienne, réservé aux camions du CTVD/outil multi-filières et aux camions des carrières.
- réaliser un plan de référence pour planifier la remise en état des terrains après l'exploitation des carrières.
- réaliser une route dédiée aux carrières (objet de l'examen au cas par cas)

Le projet consiste à la réalisation d'une voie pour poids-lourds non revêtue avec gestion des eaux pluviales..

4.2 Objectifs du projet

Les objectifs du projet sont de :

Proposer un itinéraire alternatif et sécurisé permettant aux exploitants des carrières de sortir les matériaux du secteur en empruntant une voie dédiée et calibrée répondant à leurs besoins;

Il s'agit de réorganiser la circulation des camions des carrières en réduisant ses impacts (nuisances et sécurités) en diminuant les rotations de camions sur les voiries d'accès à l'aéroport, les voiries de la ZAC Roland HOAREAU, de l'allée des Cèdres et ses voies adjacentes, des échangeurs de Bel-Air et de Pierrefonds et du lit de la rivière Saint-Étienne.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

En première approche, le chantier sera divisé en 2 phases

Phase 2 : tronçon 1 (travaux de reprise car accès déjà existant).

Le tronçon 1 reprend le tracé de la piste actuelle des carrières en cours d'exploitation par SCPR et TERRALTA près de l'ISDND

Le tronçon 2 reprendra le tracé de la piste provisoire créée lors des travaux de réaménagement et de mise en sécurité du réseau d'eaux pluviales sur l'aéroport de Pierrefonds. Ce tracé a été soumis à évaluation Environnementale.

Le tronçon 3 se fait dans l'emprise de l'aéroport de Pierrefonds suite aux travaux cités ci-dessus.

De manière synthétique les travaux se concentreront sur les axes suivants :

- Réalisation d'une voie pour PL non revêtue avec gestion des eaux pluviales
- Réalisation d'une bande verte plantée le long de la voie sur le tronçon 2 afin d'isoler la route du sentier littoral passant à proximité sur ce secteur
- Réalisation d'un merlon/mur antibruit/poussière à proximité des habitations riveraines existantes

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Dans sa phase exploitation, le projet permettra aux carrières de sortir les matériaux du secteur en empruntant une voie dédiée et calibrée répondant à leurs besoins et limitant les impacts sur :

- Les échangeurs de Bel-Air et Pierrefonds
- Les habitations du secteur aval de la RN1
- L'aéroport de Pierrefonds
- La ZAC Roland HOAREAU
- Le sentier littoral (sonore et visuel)(mur *merlon et aménagement paysager)
- Les poussières

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est soumis à :

-La loi sur l'eau : 2.1.5.0

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Largeur de la route tronçon 1:	12.50 m
Largeur de la route tronçon 2-a :	13.00 m
Largeur de la route tronçon 2-b :	25.00 m
Largeur de la route tronçon 3 :	7.50 m

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Pierrefonds

Coordonnées géographiques¹ Long. ...° ...' ..." Lat. ...° ...' ..."

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ : Long. 5 5 ° 4 1 ' 7 4 " 21 Lat. 2 1 ° 3 0 ' 2 1 " 40

Point d'arrivée : Long. 5 5 ° 4 1 ' 5 9 " 30 Lat. 2 1 ° 3 1 ' 2 2 " 65

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative



Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il : **Oui** **Non** **Lequel/Laquelle ?**

Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?

La zone d'étude ne se trouve pas dans une zone classée ZNIEFF, cependant elle est voisine de la ZNIEFF de type I n°040030123, nommée "Pierrefonds" située à 500m.

En zone de montagne ?

Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?

Sur le territoire d'une commune littorale ?

Le projet se situe sur la commune de Saint-Pierre qui est une commune bordée par le littoral.

Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?

L'aire d'adhésion du parc national de la Réunion se situe à environ 2 km du projet (rivière Saint-Etienne)

Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant en cours d'élaboration ?

La Réunion a élaboré un Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement qui a été approuvé le 21 août 2018 et qui porte sur les routes réseau routier national dont le trafic dépasse 16 400 véhicules/jours.

Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?

La zone humide intitulée " embouchures de la rivière Saint-Etienne ", N° 200907001ZHMA01, est situé à 2 km.

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le plan de Prévention des Risques Inondation et Mouvement de Terrain de la commune de Saint-Pierre a été approuvé le 01 Avril 2016 par arrêté préfectoral N° 004775G/DRCT/BCLU. Le plan de prévention des risques naturels des risques prévisibles de la commune de Saint-Pierre relatif aux problèmes d'érosion du trait de côte et de submersions marine a été approuvé le 24 septembre 2018. Le projet n'est pas concerné par l'aléa recul du trait de côte. Une partie du projet est en zone d'aléa faible submersion marine.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se situe dans la zone de répartition des eaux de la masse d'eau FRLG106 : Formations volcaniques et volcano-sédimentaire du littoral de Pierrefonds - Saint-Pierre
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>	
	Oui	Non
Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Ressources		
Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Milieu naturel		
Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Dans le cadre des travaux de réaménagement et de mise en sécurité du réseau d'eaux pluviales et opérations connexes sur l'aéroport de Pierrefonds, une expertise écologique, sur le tronçon 2 de la route carriers a été réalisé. Voir annexe 6

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet va engendrer des déplacements de camions afin d'évacuer les matériaux des carrières aux alentours.
	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet va engendrer des bruits de circulation de camions. Le projet est impacté par les puissances sonores des carrières et des décollages et atterrissages des avions.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

La route ne sera pas revêtue et sera constituée d'une couche de roulement en GNT, le nivellement de la route sera adapté au niveau du TN existant et n'entraînera pas de remblais ou de déblai modifiant la topographie du secteur hors point localisé

La zone est bordée par le sentier littoral, l'impact paysager est protégé par un merlon et la réalisation d'espaces verts.

Le projet prévoit la gestion des envolées de poussières en phases réalisation et exploitations.

Le projet garanti l'écoulement des eaux pluviales.

Le projet à un impact très faible sur la biodiversité.

Le projet est compatible avec le SAR, le SCOT du Grand Sud, le PLU et le PPR, en vigueur.

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet ne se trouve dans aucune aire de protection écologique.

Les risques naturels ont été pris en compte mais aucun n'impactera le projet.

Les impacts du projet sur l'environnement sont très faibles, les mesures nécessaires en phases travaux et exploitation, pour les anticiper et les réduire, ont été définies et prises en compte.

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié :	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) :	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain :	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b), 9° a), b), c), d), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° - 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé :	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b), 9° a), b), c), d), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° - 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau :	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe 5 : Études préalable technique de niveau AVP.
Annexe 6 : Expertise écologique sur le tronçon 2.

9 Engagement et signature

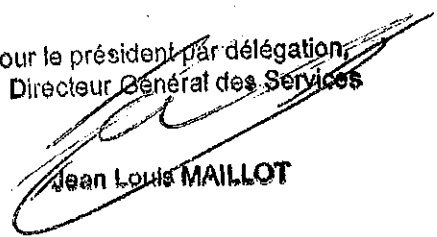
Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à Saint-Pierre

le. 19/10/2020

Signature

Pour le président par délégation,
Le Directeur Général des Services



Jean Louis MAILLOT

